

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 11 (1923)

Heft: 160

Artikel: Tous les chemins mènent à Rome... : IXme Congrès de l'Alliance internationale pour le suffrage des femmes : (12-19 mai 1923)

Autor: E.Gd.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-257785>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 21.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

tions lumineuses ce soir. En effet, c'est toujours ma femme qui fonctionne pour moi comme auxiliaire. Mais le peuple de Zurich a décidé hier que la place de la femme est au foyer. Ma femme est donc restée au foyer...

Et trois cents personnes de s'en retourner, plus honteuses qu'un renard qu'une poule aurait pris...

Bravo! Bravo!!

A propos de Martha Washington.

Un des meilleurs amis et plus fervents propagandistes de notre journal, grand philatéliste devant l'Eternel, nous signale l'erreur que nous avons commise dans notre précédent numéro — d'après la presse américaine, nous tenons à le dire — en annonçant que le nouveau timbre de 4 cents est le premier timbre américain à l'effigie d'une femme. En effet, Martha Washington a déjà illustré en 1902 un timbre de 8 cents.

Dont acte.

Le bill de Lady Astor.

Il y avait foule à la Chambre des Communes, l'autre jour, pour entendre Lady Astor défendre le projet de loi qu'elle a présenté sur l'interdiction de vendre à des mineurs de moins de seize ans (la loi actuelle fixe cet âge à 14 ans) des boissons alcooliques ou spiritueuses, et à toute personne de moins de 18 ans toute préparation narcotique. Ce projet de loi était chaudement soutenu par les médecins, les maîtres d'école, les Eglises et les organisations féminines. « Le discours de Lady Astor pour demander le second débat sur cette loi fut, écrit *The Woman's Leader*, un mélange idéal de bon sens, de modération, d'argumentation claire, le tout assaisonné d'une pointe de malice et de beaucoup de charme. » Après que M. Philip Snowden eût appuyé la loi au nom du parti travailliste, et que Sir Frederick Banbury, un vieil adversaire du féminisme, s'y fût opposé, disant que depuis l'âge de dix ans, il consommait de la bière sans en avoir jamais souffert, la loi fut acceptée en second débat par 282 voix contre 118.

TOUS LES CHEMINS MÈNENT A ROME...

IX^{ème} Congrès de l'Alliance internationale pour le suffrage des femmes

(12-19 mai 1923)

D'intéressantes nouvelles nous arrivent d'Italie. D'abord, que M. Mussolini, plus avisé, il faut le dire, que notre Conseil Fédéral, il y a trois ans, a accepté, non seulement de prononcer

un discours lors de la séance d'ouverture du Congrès, le 14 mai prochain, mais encore de porter le titre de Président honoraire de ce Congrès. Et surtout qu'il a annoncé qu'il déposerait, dès la prochaine session du Parlement un projet de loi conférant le suffrage municipal aux femmes âgées de 25 ans et ayant reçu une certaine somme d'instruction. Voilà un geste qui va fermer la bouche à ceux qui niaient l'utilité de ce Congrès de Rome.

Pour nous, en effet, le projet de loi Mussolini en est la conséquence immédiate. Le nouveau Président du Conseil est trop intelligent et opportuniste pour ne pas avoir saisi, d'après l'ampleur de la manifestation qui se prépare, que le suffrage des femmes est un mouvement à l'écart duquel il n'est pas prudent de se tenir si l'on tient à conserver le pouvoir. Mieux vaut avoir les futures électrices avec soi que contre soi, s'est-il dit sans aucun doute. C'est faire preuve de cette vue à longue portée des événements que les grands hommes politiques ont toujours recommandée : mais que devons-nous alors penser des hommes politiques de chez nous, qui, malgré tout, s'obstinent et se carrent dans leur négation têtue des droits de la femme?...

Le *Giornale della Donna*, qui défend vaillamment le principe du suffrage féminin, publie dans son numéro du 15 mars le compte-rendu d'une interview que M^{me} Regina Terruzzi, de Milan, femme professeur et femme écrivain, a obtenue récemment du Premier italien. Il subsistait, en effet, encore des doutes sur l'opinion de M. Mussolini à l'égard de notre revendication, les bruits les plus contradictoires ayant cours, si bien que les Comités organisateurs du Congrès ont voulu en avoir le cœur net, et ont délégué M^{me} Terruzzi en mission officielle, porteur de l'invitation solennelle à ouvrir le Congrès. « Au début, écrit M^{me} Terruzzi, le ministre répondait négativement, quand je lui parlais du droit de vote des femmes italiennes, mais quand je lui ai rappelé un article paru dans le *Popolo d'Italia*, et un paragraphe de la constitution des fascistes... il a souri, en disant : « Si je l'ai promis, je tiendrai ma promesse. » Et il assura ensuite son interlocutrice qu'il n'avait aucune prévention contre le vote des femmes; et qu'il admettait en principe la revendication de celles-ci à participer à la vie politique et civile du pays. L'entretien se termina sur ces mots : « Le gouvernement se met à la disposition du Comité d'organisation, de telle façon que les

l'évolution sociale en faveur de l'égalité en droits et devoirs des deux sexes : elle prétend modifier la société par une amélioration de l'éducation masculine, afin d'amener l'homme à mieux apprécier la femme, à l'aider plus efficacement — vous avez bien lu cette fois encore, il ne s'agit pas de collaboration des deux sexes, mais de protection... toujours! Et en voici les raisons : « Jamais l'homme ne se serait résigné à une union permanente, s'il n'avait dû y conquérir une suprématie. Jamais la femme ne se serait soumise à l'homme, si la dépendance lui avait été aussi pénible qu'elle l'est à celui-ci. La femme a accepté la soumission parce qu'elle a l'intuition vague de servir son propre intérêt mieux qu'en faisant à sa tête, parce que l'obéissance lui épargne une infinité d'hésitations, de remords, de repentir, comme ceux auxquels elle est sujette quand elle doit à elle seule prendre une décision pour son propre compte. Par conséquent, non seulement l'indécision féminine cimentera puissamment l'union de l'homme et de la femme, mais elle rend leur fusion plus profitable et plus douce ».

Ce n'est plus de la psychologie, cela, c'est de la casuistique! D'ailleurs la langue française n'a pas pour l'auteur le même sens que nous : ainsi l'altruisme, ce n'est plus être serviable et dévoué à autrui, mais « régenter autrui »... Les déductions de M^{me} Lombroso sont souvent abracadabrantes, car l'altruisme conduit à... l'intolérance, et la jalousie à... la mode! Je m'y perds. Voulez-vous encore une définition de l'affectivité féminine? J'attendais mieux de M^{me} Lombroso, qui semble avoir compris que la femme est douée d'une grande émotivité, « passionna-

bilité » plutôt, selon sa terminologie : « De cet excessivisme (facilité de passer d'un extrême à l'autre) naît pour une grande part la sentimentalité de la femme, l'inquiétude excessive, l'enthousiasme excessif, la compassion excessive, les sacrifices excessifs dont elle fait hommage à des personnes et à des causes qui n'en valent pas la peine, ou qui ne donnent pas les résultats qu'on en attendait. Cette sentimentalité qui fait si intimement partie de l'âme de la femme... », etc., etc.

Puisque la thèse de l'auteur est de faire l'apologie du mariage et de la maternité, j'attendais d'elle, sinon une étude psychanalytique des instincts sexuel, maternel, etc., du moins quelques belles pages sur le sentiment maternel et le rôle des instincts dans sa vie toute intuitive. Or, il n'y a rien de ce genre, relativement à l'enfant, ni à la mère : « Pour modérer ces instincts (tendance sentimentale), la mère ne peut pas grand chose : comme femme, elle est portée à substituer un excessivisme à un autre, plutôt qu'à les modérer tous deux. L'homme, au contraire, peut, sur ce terrain, obtenir beaucoup par son exemple et sa logique. De là, l'importance qu'a dans l'éducation de la femme l'influence d'un père ou d'un frère d'abord, d'un mari ou d'un fils ensuite, qui modère ses instincts excessifs, son sentimentalisme, canalise son esprit de sacrifice et de dévouement vers des objets utiles, où elle puisse trouver la satisfaction de n'avoir pas dépensé sa vie en vain. M^{me} Lombroso aurait pu inventer la loi hindoue dite « loi de Manou », plusieurs fois millénaire, si elle n'avait été devancée : « La femme, pendant son enfance dépend de son père; pendant sa jeunesse, de son

visiteuses étrangères remportent la meilleure impression de l'Italie et de Rome... » On n'est pas plus courtois.

* * *

De Londres, où l'on travaille également ferme pour le Congrès, nous arrivent d'encourageantes nouvelles. Du Brésil comme de l'Egypte, des Indes comme de l'Australie, des déléguées sont annoncées. « Au revoir, à Rome! » nous écrit-on d'Athènes et de Prague. En Angleterre, un Comité s'est formé pour réunir des fonds et faire de la propagande pour le Congrès. Et nous ne restons pas non plus inactives ou indifférentes, en Suisse! L'autre dimanche, le Comité Central de l'Association suisse pour le Suffrage a dressé une liste de douze déléguées officielles, et une autre de douze déléguées suppléantes, dont nous publierons les noms dès que toutes les acceptations seront reçues. Une petite équipe de journalistes travaillera avant et après le Congrès à faire connaître dans notre presse l'effort international de tant de femmes politiquement affranchies ou en voie de le devenir.

Le programme du Congrès ne nous paraît pas avoir subi de notables changements depuis que nous en avons publié ici même un projet¹. Mais nous pensons qu'il est utile de répéter à tous ceux et à toutes celles qui ont l'intention de participer à ce Congrès comme congressistes qu'il est indispensable de s'inscrire avant le 15 avril, en versant le montant de sa cotisation au Congrès (20 lire), auprès du Bureau central de l'Alliance internationale (11, 'Adam Str. Adelphi, Londres, W. C. 2) si l'on veut bénéficier des réductions fort importantes qu'offrent les chemins de fer italiens : 40 à 60 % sur le prix du billet, de la frontière suisse à Rome². On peut demander des formulaires d'inscription au Congrès à la présidente de l'Association suisse pour le Suffrage. Et nous ne saurions trop engager tous ceux qui peuvent disposer d'au moins deux semaines de liberté, à ce moment unique du printemps, à en profiter, pour faire acte de suffragiste de la façon certainement la plus agréable!

E. Gd.

¹ Voir le *Mouvement Féministe* du 25 janvier 1923.

² Le prix du billet italien Iselle-Rome, par exemple, à plein tarif, est en 2^{me} classe de 166 lire. Il est utile de s'assurer sans tarder d'un logement, les hôtels devant être pleins à Rome à ce moment-là. Nous pourrions fournir prochainement des renseignements à ce sujet, mais nous croyons pouvoir dire dès maintenant qu'il faut calculer le prix moyen d'une journée à Rome (y compris les frais de transport et les entrées dans les musées, etc.) à 50 lire environ.

mari; son mari mort, de ses fils; si elle n'a pas de fils, des proches parents de son mari, car la femme ne doit jamais se gouverner elle-même. Et pour ces raisons-là, M^{me} Lombroso préconise la coéducation!

Aboutissons aux questions sociales: « On réclame aujourd'hui des lois qui limitent les exigences et l'autorité des hommes. On a répandu des flots d'encre pour décrire sous les plus sombres couleurs les terribles conséquences du despotisme, de l'exploitation masculine, pour tourner en dérision les traditions qui font le mari, le père, le frère, responsables et juges parfois cruels de la moralité de leur femme, fille ou sœur. Il n'y a point d'usage sur lequel on puisse amener une génération entière à verser des larmes, mais celui de l'autorité de l'homme et de ses exigences morales est un de ceux qui sont les moins dignes de les faire couler ». Peut-on risquer au XX^{me} siècle des arguments aussi surannés pour river son clou au féminisme et à l'intellectualisme de la femme! Oyez plutôt: « On voit l'intelligence de la femme s'élever, indépendamment des programmes scolaires et de l'admission aux écoles masculines, dans les pays, dans les époques où la vie de la femme est mêlée à celle de l'homme, et on la voit déchoir; s'abaisser, malgré tous les encouragements officiels, dans les temps ou les pays où sa vie est séparée de celle de l'homme », etc., etc.

Ah! non, ce n'est pas M^{me} Lombroso qui souscrirait au critère de M^{me} Léontine Zanta: « Tant vaut la sensibilité de la femme, tant vaut le féminisme ». Elle cherche plutôt à démon-

Journées de l'Enfance et de formation maternelle

Nous tenons à informer les lecteurs du *Mouvement Féministe* que, du mercredi 25 au samedi 28 avril, aura lieu à Lausanne, un cours de quatre jours, sous le titre général de *Journées de l'Enfance et de formation maternelle*. Il est organisé par le Secrétariat vaudois de Protection de l'Enfance, sous le patronage de la Commission d'Education nationale de l'Alliance et de *Pro Juventute*.

La Commission d'Education nationale compte sur chacun pour faire à ce cours une vigoureuse propagande. S'il réussit, — et il réussira — il sera le premier d'une série qui suivrait le cycle trisannuel adopté par *Pro Juventute* et se transporterait tour à tour dans les différents centres de notre Suisse romande. Des journées de Protection de l'Enfance, organisées l'automne dernier à Zurich, y ont eu un très grand succès, groupant plus de 500 participants et participantes de la Suisse alémanique. C'est ce qui a donné l'idée de tenter un effort parallèle dans notre Suisse romande, où l'étude attentive des problèmes touchant la protection et l'éducation de l'enfance et de la jeunesse n'est certes pas moins urgente à l'heure actuelle.

E. SERMENT.

Vice-présidente de la Comm. d'Éduc. nat.

Programme des journées

Mercredi 25 avril, de 8 h. à midi: Ouverture du Cours: exposé du but et du programme de ces journées. — *La protection légale de la mère et de l'enfant* (Code civil, projet de Code pénal, loi sur les fabriques): M. Maurice BAUDAT, avocat (Lausanne). — *L'assurance de la maternité et de l'enfance* (lois actuelles et projets de révision): M^{mes} J.-J. GOURD (Genève) et A. LEUCH (Berne). — 14 h.: *L'assistance de la mère et de l'enfant* (dans le canton de Vaud et en Suisse): M. GRAZ, directeur du Secrétariat vaudois pour la Protection de l'Enfance.

Soir: Soirée familière offerte aux participants.

Jeudi 26 avril, de 8 h. à midi: *L'hygiène et l'éducation du premier âge; l'enseignement de la puériculture et sa généralisa-*

trer: « Tant vaut la vassalité féminine, tant vaut la société ». Et d'ailleurs, pour le démontrer, elle va chercher très loin ses arguments, dans les figures féminines de l'Ancien Testament, (Rebecca) dans les types littéraires (Clytemnestre), voire même dans des horoscopes! Et l'auteur conclut: « La femme supérieure n'est pas la femme de lettres, de sciences, l'artiste ou la mathématicienne, mais celle qui se soumet à sa mission d'épouse et de mère, d'épouse soumise et de mère esclave. L'égalité sociale serait une injustice, parce que cette dépendance du sexe féminin au sexe fort est une nécessité imposée à la femme par sa haute mission: cela lui crée une situation tragique qui mérite des compensations » — et c'est ces compensations qui feront l'objet du 2^{me} volume de l'auteur.

Ainsi, *L'Âme de la femme* de M^{me} Gina Lombroso est un livre tendancieux qui, sous couleur de psychologie, fait l'apologie, non de la maternité, mais de la femme dépendante de l'homme. L'ouvrage ignore de parti pris l'activité sociale féminine de la célibataire, de l'épouse non mère, et d'innombrables et excellentes mères, qui déploient dans la vie extra familiale une belle activité scientifique, artistique, humanitaire, féministe et même politique. M^{me} G. Lombroso-Ferrero vit de la gloire paternelle. La théorie du criminel-né qu'il énonça est une thèse vieillie, de même que la thèse de sa fille de la femme née esclave de l'homme. Cette thèse témoigne de « rétrogradité » (il faut bien user d'un néologisme lombrosien!) et ne fera nullement époque dans l'histoire du féminisme, car bien peu de lectrices se laisse-